

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle 2024

18 mai 2024

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Proposé par: Annie Legault

Secondé par: Benoit Chabot

Adopté à l'unanimité

2- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 mai 2023.

Proposé par: Carole Queen

Secondé par: Louise Richard

Adopté à l'unanimité

3- Présentation et adoption du rapport financier 2023-2024 par Danielle Latulippe.

Proposé par: Gisèle Laparé

Secondé par: Benoit Chabot

Adopté à l'unanimité

4- Rapport annuel 2023-2024 et objectifs 2024-2025

Retour sur les activités de l'année qui se terminent (2023-2024) :

- AGA : L'accueil des membres c'est fait avec un repas léger et il y a eu une conférence avec Eve Quenneville sur la colonisation et l'occupation du territoire durant les 100 premières années.
- Danielle Latulippe a contacté plusieurs exposants de la région pour monter un mini-marché et il y a eu l'exposition des maisons patrimoniales pendant la saison estivale.
- Les étudiantes a fait la numérisation des archives et la transcription des entrevues sur les fermes.
- Nous sommes à la préproduction de 5 capsules vidéos sur des fermes de Saint-Anicet.
- La production de 7 capsules audio est achevée, sur les 15 du parcours patrimonial, et il y aura 3 panneaux explicatifs placés à des endroits stratégiques. Il y aura aussi le

site Web comme complément. Luc souligne l'implication de la municipalité dans ce projet. L'objectif est de terminer la production à l'automne 2025.

- Il y a eu le démarrage du projet de réfection du local afin de redonner à la devanture l'apparence d'origine, de soit en 1842. Il y a eu la rencontre avec une spécialiste pour les démarches à faire, et la production d'une esquisse par un architecte afin de respecter les normes et règles d'un édifice public.
- Nous sommes toujours en collaboration avec le Cercle de Fermières de Saint-Anicet à l'Expo-vente lors du Festival du maïs et de celle en novembre.
- Nous sommes aussi en collaboration avec la municipalité de Saint-Anicet pour la Féerie de Noël.
- Nous voyons à l'entretien et à diverses réparations du local.

Planification de l'année qui commence (2024-2025) :

- Une équipe va finaliser les travaux et accumuler des informations sur les fermes.
 - Luc remercie les 5 propriétaires des fermes pour leur participation au projet, soit les Carrière, Walsh, Quesnel, Brunet et Duhème. Merci! à Agathe Brisebois pour son implication et Alain Boivert pour les entrevues et la production des vidéos.
- Un comité poursuit les recherches, l'écriture et les enregistrements des capsules audio pour le parcours patrimonial.
- Nous revoyons les faisabilités quant au projet de la réfection de la façade du local.
- Il y aura des réparations majeures au local (toit, thermopompe, ...).
- L'ouverture du local sera du 22 juin au 11 août avec :
 - Le retour du mini-marché
 - L'exposition « La petite maison dans la prairie » de M. Marc Walch.
- Nous sommes à la réflexion d'une solution afin de rendre disponible des exemplaires du livre sur l'histoire de Saint-Anicet.
- Nous voulons développer une planification stratégique pour les 5 à 10 prochaines années
- Nous ferons en sorte de s'adapter aux exigences de la loi 25 sur la protection des renseignements personnels.

Le budget 2024-2025 est présenté.

5- Élection du nouveau conseil d'administration

Sont élus :

- Luc Quenneville
- Agathe Brisebois
- Lyse Garand
- Urgel Carrière
- Danielle Latulipe
- Sylvie Durocher

- Guy Champagne
- Benoit Chabot

Proposé par : Annie Legault

Secondé par : Yves Quenneville

Élu à l'unanimité

6- Choix des personnes pour vérifier le rapport financier de 2024-2025.

Bernard Trépanier avait indiqué son intérêt pour être de l'équipe pour l'année à venir.

Jocelyne Boucher se propose aussi pour vérifier le rapport financier de 2024-2025.

Proposé par : Lyse Garand

Secondé par : Gisèle Laparé

Élu à l'unanimité

7- Résolution pour l'augmentation de la cotisation pour l'an prochain.

1ère proposition : Passer de \$20 à \$25 (don déductible d'impôt)

Proposé par : Carole Quenneville

Secondé par : Benoit Chabot

Adopté à l'unanimité

2ème proposition : Payer \$45 pour deux années (don déductible d'impôt)

Proposé par : Gisèle Laparé

Secondé par : Denise Vachon

Adopté à l'unanimité

8- Levée de l'assemblée

Proposé par : Annie Legault

Secondé par : Denise Vachon

Adopté à l'unanimité